

Armes en Tanzanie : décision le 23 juin

■ Une mission de six personnes est envoyée dans le pays

NAMUR ▽ Si le dossier des Tec venait à être bouclé d'ici là et si le gouvernement wallon ne bloque pas sur l'ajustement budgétaire du début du mois de juin, le dossier de la vente d'armes en Tanzanie sera sans conteste le sujet d'avant les vacances ! En effet, une décision sera prise le jeudi 23 juin. "Nous avons décidé d'envoyer une délégation en Tanzanie afin de compléter les informations dont on dispose déjà à propos de la licence d'exportation de matériel d'armement vers ce pays par la société New Lachaussée. Elle partira le 6 juin. Elle sera présidée par Philippe Suinen, président de la Commission d'avis pour l'octroi des licences et composée de fonctionnaires wallons, d'un représentant du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix (GRIP) et d'un ancien diplomate", a souligné le ministre wallonne Ma-

rie-Dominique Simonet. "La mission devrait rester sur place 4 à 5 jours."

Améliorer l'apprentissage des langues en Région wallonne

Hier, le gouvernement wallon a également lancé son plan stratégique transversal *création d'activités et d'emplois*. Les ministres wallons Van Cauwenberghe et Marcourt ont essayé d'être convaincants au travers de leur exposé qui met en avant 4 objectifs et 88 mesures. "On doit améliorer l'essor économique de la Région wallonne" a souligné le ministre liégeois.

L'objectif du plan est de placer l'entreprise au cœur du développement, parier sur la différenciation par la recherche et l'innovation, investir dans le capital humain par la formation et l'emploi et ouvrir la Wallonie sur le monde. Les ministres ont mis en avant les "pôles de compétitivité", la recherche et la création de spin-offs. On peut également y découvrir une volonté d'améliorer l'apprentissage des langues...